

Compte rendu du CSE

24/06/2024



LA BOUSSOLE

#12

L'expérimentation « Prospection prestataire »

L'expérimentation « Prospection prestataire » consiste à faire appel à des sous-traitants pour contacter des TPE et PME.
« Les objectifs sont la conquête, le développement de la relation, la prise de contact et la fidélisation des TPE PME. » (sic).

Rappelons que l'une des premières missions de France Travail définie dans le code du travail, est « de prospecter le marché du travail ».

Et pourtant la Direction fait le choix de **se délester** d'une de ses principales activités, alors qu'il y a un réel niveau d'expertise et de compétences en interne.

La Direction répond vouloir redynamiser la prospection entreprise, qu'elle ne s'en déleste pas, Elle affirme « *qu'on ne fait pas le même boulot, que c'est juste une prise de contact* ».

Voici ce que prévoit le cahier des charges :

- Identifier les besoins en recrutements, qualifier le fichier entreprise, prendre des RDV de prospection (téléphonique et physique), mobilisation de l'offre de service et promouvoir les services à distance !!!

Pour la Direction, les activités qui seront attribuées au prestataire seront à **faible valeur ajoutée**.... Les CDE apprécieront !.

Toutes ces activités relèvent des missions et activités énumérées dans la fiche de poste du « Conseiller Emploi entreprise » du référentiel métier !

Solidaires SUD Emploi est farouchement CONTRE cette expérimentation, d'autant plus que les prestataires privés pourraient être des agences d'intérim qui ne se gêneront pas pour récupérer les données de France travail à leurs profits !!!!! ou localisés dans un autre pays Européen.

La Direction pense que les clauses de confidentialité sur le cahier des charges suffiront à éviter les dérapages. !!!!! (MDR).

Les élu-es du CSE, votent à l'unanimité l'avis circonstancié :

« Les élus CSE Centre Val de Loire constatent que cette prestation est la conséquence avérée du manque d'effectif des équipes entreprise : Réaliser 600000 prospections/an est à notre portée à condition de renforcer nos effectifs.

Confier la promotion de notre offre de service à un tiers est un mauvais choix car qui mieux que les conseillers entreprise et l'appui du 3995 pour mener cette mission ?

Préférer sous-traiter, avec les coûts induits, au lieu d'embaucher est incompréhensible.

Nous assistons à une marchandisation de la prospection payée par les deniers du service public. Qui plus est, la matière recueillie par les prestataires, sera de validité éphémère : les informations de qualification du fichier entreprise seront rapidement obsolètes.

En matière de risques psychosociaux, cette logique de sous-traitance, également présente sur d'autres chantiers impactant les équipes entreprises crée une incertitude anxiogène quant à l'activité professionnelle des collègues.

Notre employeur doit prévenir ces risques psychosociaux : ses paroles visant à en minimiser les impacts ne s'inscrivent pas dans un programme de prévention ».

« Retour à chaud » sur le déploiement Office 365

Depuis le déploiement d'office 365 (O365), Solidaires SUD emploi a relevé de nombreux irritants, remontés par les collègues concernant des outils devenus inopérants ou définitivement perdus !

Étrangement, la Direction indique avoir plutôt des bons retours depuis la mise en place d'O365

Peut-être se base t'elle sur le questionnaire de satisfaction « Évaluez votre utilisation de la licence en ligne E1 » qui oriente les réponses et donc biaise les résultats ???

(Par exemple : donner au moins un élément positif pour passer à la question suivant).

Solidaires SUD Emploi, avait alerté depuis des mois, la Direction Générale et Régionale, sur les entraves qu'alliaient entraîner l'arrivée d'O365. La Direction considère que nous avons 10 ans de retard sur Microsoft et pourtant la simple action de copié/collé présente dans les icônes de Word, n'est pas fonctionnelle ! Donc vivre avec son temps, c'est régresser.... A quand le retour des machines à écrire ???

Solidaires SUD Emploi, invite le collectif à rédiger des fiches de signalements, dès lors qu'O365 génère une charge mentale et de la souffrance au travail, l'employeur doit en être informé !

Les Elu-es du CSE ont adopté à l'unanimité un avis pour alerter la Direction Générale :

« Cette situation, inscrite dans le temps, ne peut que renforcer le risque psychosocial face au sentiment de perte de compétences et de moyens d'agir.

Aussi, nous demandons à notre Direction, de prendre en compte l'ampleur des difficultés, de les faire prendre en compte au titre du déploiement en avance de phase pour éviter une généralisation de cette situation au niveau national, et de mettre en place les moyens d'action capables d'apporter rapidement des solutions sur les champs décrits.

En l'absence de réponses adaptées à la situation de dégradation à l'œuvre, les élu-es se réservent le droit d'agir pour faire reconnaître le danger de cette situation et son absence de prise en compte le cas échéant ».

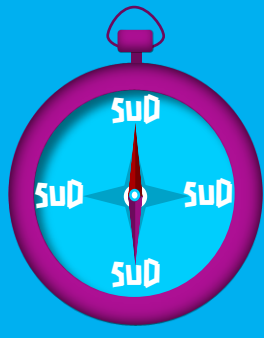
Présentation de Vision / Valeurs

Ce projet a pour ambition de co-construire la nouvelle vision et valeurs de France Travail ! Pour cela, la DG compte mettre en place des ateliers (d'1h40 ?? avec 40 personnes max !!!), sur la période estivale pour que les collègues mènent cette réflexion.

Ensuite, les Agents-es devront « élire » 7% des personnes présentes comme « **représentants.es** » pour remonter les informations. Cette méthodologie pose question car les instances du personnel sont exclues de ce projet ! Cette démarche sera déployée au niveau local, puis au niveau régional et national....

La Direction espère que les valeurs du service public remonteront dans cette démarche..... Alors qu'elle fait tout pour les effacer depuis la création de Pôle emploi ! En pleine dissonance cognitive.....

Selon la Direction, cet exercice permettra de prendre en compte les valeurs de la majorité du personnel



Déclaration lue en séance :

Pour Solidaires SUD Emploi, c'est un processus de co-construction que l'on pourrait renommer **les obsèques de Pôle emploi** : Sous couvert d'une transformation, votre but est de faire table rase de qui nous sommes, à travers notre éducation, nos expériences professionnelles et personnelles, notre histoire pour faire de nous, de bons petits soldats.

L'objectif de la DG est « *permettre d'obtenir une adhésion la plus large possible à la vision et aux valeurs de France Travail* ».

Or, les valeurs qui nous animent sont propres à chacun-e.

Les valeurs humaines sont des principes qui guident nos actions et nos décisions dans la vie.

Ce sont les idéaux et les croyances qui nous sont chers et qui nous donnent un but et un sens.

Vos contacts :

Auréli VILLANNÉ
Élue titulaire au CSE
Membre de la commission
Politiques Sociales

Rim CHOUGHANE
Représentante de Section
Syndicale
Membre de la commission des
Activités Sociales et Culturelles
Membre de la commission
Environnement



Solidaires SUD Emploi Centre :
syndicat.sud-
centre@francetravail.fr

Solidaires SUD Emploi national :
syndicat.sud@francetravail.fr



<https://solidaires.org/se-syndiquer/les-syndicats/solidaires-sud-emploi/>



Sud Emploi Cvl



Le DG pense pouvoir effacer nos valeurs pour les remplacer par ses propres valeurs ?

Celle d'une politique libérale et capitaliste, pour laquelle la Direction exige « *une participation de l'ensemble des collaborateurs* ».

Utiliser le terme « collaborateur » augure de votre vision et de ce que vous allez nous imposer.

Rappelons que ce terme est un concept que l'on retrouve dans la rhétorique de l'entreprise libérée où l'on considère chacun comme son propre manager ! C'est une manière d'invisibiliser le lien de subordination.

En droit, le terme « collaborateur » n'existe pas.

C'est le lien de subordination et lui seul qui fonde la relation de travail.

Ce détournement sémantique permet d'effacer l'opposition des intérêts, d'être plus à même de nier les rapports de force et d'orienter les aspirations des salariés vers les propres intérêts de l'établissement...

Pour Solidaires SUD Emploi nous refusons ce **projet de formatage** où vous imposerez vos valeurs et votre vision du service public de l'emploi.

Votre seule ambition, conditionner les Agents-es, et les rendre dociles pour appliquer votre politique maltraitante et coercitive.

La Direction nous annonce une quantité de nouveautés : *nouvelle convention tripartite, nouvelles missions, nouvelle identité, en plus de tous les changements d'applicatifs...*

Mais personne ne peut nier d'où nous venons et qui nous sommes, **des agents-es issues notamment de l'ANPE, service public composé uniquement d'agents-es publics, des psychologues de l'AFPA, des gestionnaires de droits de l'ASSEDIC et tous nos collègues recrutés dans le cadre de la création de Pôle emploi.... Ça fait du monde à nier ! Des cultures à effacer, des histoires à oublier, des compétences à jeter !!!!!**

Enfin, le processus de co-construction itératif, associant l'ensemble des Agents-es, n'est pas sans rappeler l'action 89.

Déjà, lors du déploiement de ce projet, l'ensemble des Agents-es avaient été associés pour participer à des ateliers, qui devaient permettre de supprimer tous les irritants. Ce qu'aura retenu le collectif, de cette pseudo-coopération, a débouché sur la mise en place d'actions imposées sous couvert d'une décision collégiale.

Les Agents-es ne se sont pas reconnus.es dans ces actions et ont ressenti de la manipulation.

L'Action 89 a laissé des cicatrices au collectif.

Tous ces changements organisationnels sont générateurs de risques psychosociaux : stress, tensions générant mal-être, anxiété...

Doit-on vous rappeler « l'affaire des suicides » à France Télécom, qui est le résultat d'un vaste plan de réorganisation / d'une restructuration jugée soi-disant indispensable....

Et pourtant le Directeur Général affirme la main sur le cœur que *nous sommes des femmes et des hommes de convictions animés par le sens de nos missions, avec un engagement et une mobilisation sans commune mesure.....*

Solidaires SUD Emploi rejette ce projet, car le personnel n'est pas une page blanche que la Direction peut réécrire en fonction des desiderata des décideurs.

Respectez nous avec ce que nous sommes et qui nous sommes !

un syndicat qui gêne la Direction, c'est un syndicat qui va dans la bonne direction

L'organigramme de la Direction Régionale

Une modification de l'organigramme de la Direction Régionale avait déjà été présentée lors du CSE de mars 2024.

Trois mois après de nouveaux changements sont à prévoir avec des déplacements de collègues vers d'autres services voir des DT.....

Ces changements incessants génèrent une instabilité pour les collègues présents et donc de la souffrance au travail.

Recours au télétravail exceptionnel à l'agence de Saint Amand le 09/07/2024

La Direction informe de la fermeture exceptionnelle de l'agence de Saint Amand-Montrond et de la mise en place du télétravail pour tous collègues le 09/07/2024 en raison du passage du tour de France.

Solidaires SUD Emploi alerte sur la possibilité ou non de télétravailler pour tous les collègues du site. Pour les services civiques, la demi-journée sera récupérée sur une autre date....

Présentation des résultats iQVT-IDC

Solidaires SUD emploi constate que 9 Agences de la région Centre ont un indicateur « *Qualité de Vie au Travail* » inférieur à 60 % (dont deux agences qui sont inférieur à 50 %). Et pour l'indicateur « *Indice de confiance* », 4 agences sont en dessous des 60 % et plus particulièrement, une, qui a un taux inférieur à 40%.

Nous avons demandé l'analyse que fait la Direction face à ces chiffres ? Elle indique poursuivre ses visites d'agences pour avoir le retour des Agents-es sur ces sujets...

Pour **Solidaires SUD emploi**, « *La vraie qualité vie au travail* » c'est la prise en compte de nos difficultés financières avec des salaires dignes, la prise en compte de nos charges de travail, la reconnaissance de nos métiers..... Ces indicateurs ne sont qu'un moyen de cacher les vrais problèmes !

Point RH.

Au vu du nombre d'heures réalisées au mois d'avril (473 heures en Région Centre Val de Loire), **Solidaires SUD Emploi**, propose d'arrêter les Heures supplémentaires et d'embaucher en CDI.

La Direction se justifie et indique que ces heures supplémentaires représentent une pluralité d'emplois, et que des embauches ne sont pas possibles.

Il est à noter, qu'au mois de mai, il y a eu 4 licenciements et 2 ruptures conventionnelles !!!
chacun.e en fera sa propre analyse.....

Activités Sociales et Culturelles

Solidaires SUD Emploi a émis une alerte sur l'augmentation et la complexité des dossiers secours qui sont présentés à la commission Activité sociale et culturelle.

Vos Elu-es ont voté à l'unanimité, la limitation du fonds de réserve du CSE à 300 000€. Un budget supplémentaire est donc alloué en dotation vacances aux Agents-es.

En septembre, les agents.es bénéficieront d'une dotation supplémentaire de 150 euros (au lieu de 100€).

Prochains CSE :

- Extraordinaire le 04/07/2024 sur le thème du Programme Systèmes Technologiques de Sécurité et poursuite de l'ordre du jour du CSE du 24/06/2024.
- Extraordinaire le 12/07/2024
- Ordinaire le 25/07/2024.